

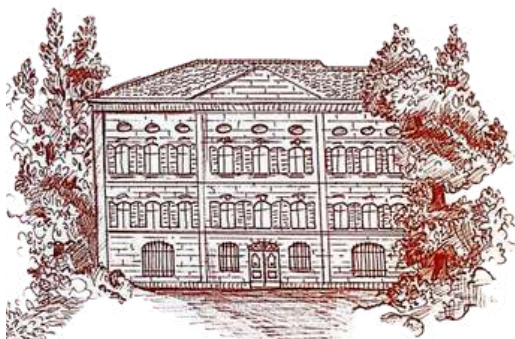
L'INSTITUT CALVET
VOUS INVITE À DÉCOUVRIR

Avignon au XVII^e siècle : une cité, un artiste



AVIGNON - 6 et 7 juin 2026

Détail de l'oeuvre de Robert Bonnat,
vue panoramique d'Avignon, 1700,
achat de l'Institut Calvet en 1965,
musée Calvet, n°Inv : 22657



HOTEL DE FORBIN - LA BARBEN

7 rue Théodore Aubanel
84000 Avignon

Vous retrouverez tout le détail de cette présentation
et informations sur notre site internet :

www.institutcalvet.fr

et nos réseaux sociaux



INSTITUT CALVET
Art, Lettres et Sciences naturelles

Avignon au XVII^e siècle :
une cité, un artiste

Les 6 et 7 juin 2026, entrez dans le XVII^e siècle à Avignon souvent méconnu au profit du XIV^e siècle et de la papauté. Grâce à la présentation de l'ouvrage *Avignon suppliante*, d'Olivier Rouchon, maître de conférences à l'Université d'Avignon, vous allez découvrir le dynamisme de la noblesse, des ordres religieux et de la population laborieuse. Vous verrez l'importance des liens avec la papauté de Rome à travers les vice-légats et les légats mais aussi ceux avec le royaume de France.

Alain Breton, conservateur honoraire des antiquités et objets d'art de Vaucluse, fera une conférence sur l'architecture de cette période « François de Royers, sieur de La Valfenièrre ». Il évoquera ses œuvres civiles et religieuses à Avignon et dans le Vaucluse puis celles de son fils, Louis-François.

Autour de ces conférences vous pourrez approfondir votre connaissance du XVII^e siècle à Avignon en admirant le plan de 1618 à Ceccano, les œuvres de cette période au Musée Calvet et lors d'une visite dans les rues d'Avignon, les Hôtels et les monuments.

Avignon au XVII^e siècle

Quel XVII^e siècle pour les Avignonnais d'hier et d'aujourd'hui ?

Souvent méconnu par les historiens de la ville et pratiquement oublié par ses habitants eux-mêmes, le XVII^e siècle fut un autre grand siècle avignonnais. Il n'est pas difficile de deviner les raisons de son effacement, si l'on songe à la place exceptionnelle qu'occupent le XIV^e siècle et la papauté avignonnaise dans la notoriété d'une ville devenue capitale de la Chrétienté. Rien ne semble pouvoir rivaliser avec la densité historique du séjour des papes et de la cour pontificale. Par ailleurs, le rattachement à la France de la Révolution en 1791 ouvre aux Avignonnais une nouvelle histoire collective sous le registre de la nation, dont le XIX^e et le XX^e siècles ont voulu tracer avec force les lignes directrices.



Anonyme, Vue du Palais des Papes et du Rocher des Doms, XVII^e siècle, achat de l'Administration de l'Institut Calvet à M. Guérin, 1863, Inv: 863.5.3

Or, dans ce tableau d'ensemble, la connaissance d'Avignon du XVI^e au XVIII^e siècle servait moins à comprendre une ville pour elle-même qu'à justifier par avance l'inéluctable destin français de l'ancienne possession pontificale. Parmi les premiers à rendre aux Avignonnais la connaissance de ce qu'ils avaient oublié sur leur propre histoire, il faut citer le nom de Joseph Girard, conservateur de la bibliothèque et du Musée Calvet.

L'Évocation du Vieil Avignon, livre paru en 1958, a beaucoup fait pour restituer avec érudition un XVII^e siècle qui apparaît bien présent au fil des rues et des places de la ville. Vingt ans plus tard, en 1979, un solide ouvrage collectif consacrait un long chapitre à ce qu'il appelait les « Heurs et malheurs d'une enclave pontificale ».

En effet, chez les historiens les plus attentifs aux grands mouvements d'ensemble, chez ceux qui regardaient la croissance de la ville et sa population sur des périodes longues, reconnaissons que le XVII^e siècle apparaissait souvent sous les teintes sombres du reflux, des crises et du déclin.

Ainsi formulé, un tel diagnostic n'est plus aujourd'hui acceptable et les recherches actuelles portent un regard renouvelé sur l'Avignon du XVII^e siècle. L'histoire de l'art y a contribué fortement. En effet, les historiens d'art, les conservateurs, les spécialistes de la peinture et de l'architecture des XVII^e et XVIII^e siècles furent parmi les premiers à percevoir les signes dynamiques d'un milieu, dont on redécouvre aujourd'hui les figures marquantes. Des dynasties d'architectes, de peintres et de sculpteurs ont pris place dans un long XVII^e siècle des arts d'une vigueur insoupçonnée. Or ces productions qui répondent aux demandes de commanditaires variés ne sont pas dissociables du profil d'ensemble de la société avignonnaise.

Un autre regard sur le XVII^e siècle avignonnais

Derrière une population d'environ 23 000 habitants autour de 1700, se dessine une ancienne hiérarchie sociale avec, à sa tête, les groupes familiaux les plus puissants, les plus fortunés, les plus actifs politiquement. Noblesse de vieille origine (ou supposée telle), respectables juristes occupant de hautes charges, négociants et marchands qui animent le commerce avec l'extérieur, bourgeois rentiers vivant confortablement de

leurs revenus fonciers : tous ces groupes forment les élites du XVII^e siècle. Le prestige social des nobles familles avignonnaises tient aux seigneuries qu'elles possèdent dans les campagnes du Comtat Venaissin ou dans les provinces voisines.

Leur incontestable notoriété est aussi le produit de leur solide assise immobilière en ville : les grandes maisons de notables du XVI^e siècle se transforment, pendant les deux cents ans qui suivent, en élégants hôtels particuliers qui témoignent de la prospérité de leurs propriétaires.



Ancienne église du collège des Jésuites, actuel musée Lapidaire, 27 rue de la République, Avignon.

Peu ou mal connu, mais tout aussi fascinant pour l'observateur contemporain, le petit peuple des quartiers (ou si l'on préfère les habitants des sept paroisses de la ville) regroupe l'écrasante majorité de la population. On peut définir ces Avignonnais du XVII^e siècle comme un monde du travail : celui de l'échoppe, de l'atelier et de la boutique. Il faut y ajouter un nombre important de domestiques ou de servantes, et aussi les gens de la terre, jardiniers ou simples journaliers habitant près des remparts.

Ce monde d'hommes et de femmes assignés à une vie de labeur frappe à la fois par sa diversité et par ses spécialisations manufacturières. Pensons au secteur de la soie et des soieries qui occupe alors une grande partie de la population active.



Anonyme, vue d'Avignon prise de la rive droite du Rhône, en amont du pont Saint Bénézet, XVII^e
huile sur toile, achat de l'administration de l'Institut Calvet à M. Cavalier en 1965, musée Calvet, n^oInv. 22.674

Avignon au XVII^e siècle, comme beaucoup d'autres villes en France, connaît un dynamisme spirituel de grande amplitude. En témoigne l'implantation des ordres religieux réformés (masculins et féminins) et des nouvelles congrégations de prêtres apparues dans le sillage de la Contre-réforme.

Depuis le XVI^e siècle se multiplient les établissements religieux, les couvents, les chapelles et, avec eux, les constructions et les chantiers de décoration. Ville de dévotion collective et de ferveur active dans bien des domaines, Avignon fut aussi, ne l'oublions pas, une ville savante. Elle accueille depuis 1564 un collège des Jésuites, où sont enseignées les humanités aux jeunes gens. Elle se flatte de la présence de sa vieille université, qui délivre des titres recherchés, comme celui de docteur en droit.

En outre, la ville est dotée de bibliothèques conventuelles remplies de précieux manuscrits. Pour toutes ces raisons, Avignon ne manque pas d'attrait culturel pour les voyageurs, les érudits, les collectionneurs, les antiquaires et pour tous ceux qui reconnaissent son statut d'*Altera Roma*.

Défendre les droits politiques d'une cité : Avignon et ses ambassades

Les difficultés à prendre en compte le XVII^e siècle avignonnais, qu'on a évoquées plus haut, se retrouvent dans le domaine des affaires politiques. Les historiens eux-mêmes sont parfois déconcertés par les formes de gouvernement et de pouvoir de l'espace avignonnais. L'explication en est assez simple. Avignon est une cité sujette de la monarchie pontificale qui présente des caractéristiques originales qu'on ne retrouverait pas dans les villes du royaume de France.

Alors que, pour ses relations économiques et commerciales, la ville dépend des provinces voisines de Provence, du Languedoc ou du Dauphiné, en revanche son modèle politique reste celui d'une cité de l'État du pape.

Depuis le XV^e siècle, Avignon et le Comtat Venaissin sont gouvernés sous le régime d'une légation pontificale.

Cette fonction de légat d'Avignon est systématiquement dévolue, à partir de la fin du XVI^e siècle, à un cardinal qui est un proche parent du souverain pontife, le cardinal-neveu.

Il occupe une place centrale dans le gouvernement de la monarchie pontificale et ses intérêts personnels et familiaux sont concentrés à Rome. C'est pourquoi ces légats, qui ne résident pas

sur place, ont pris l'habitude de se faire représenter par un vice-légat assurant, face aux Avignonnais et aux Comtadins, la réalité des tâches de gouvernement.

Le vice-légat siège au palais apostolique avec, à ses côtés, plusieurs types d'officiers capables de l'assister. Une petite chancellerie (la daterie) veille aux requêtes de grâces qui sont adressées à la légation. L'auditeur général s'occupe des affaires judiciaires et des relations avec les tribunaux et les gens de justice ; des tâches administratives et réglementaires dépendent du secrétaire-archiviste de la légation.



Statuts de la cité d'Avignon. Édition de 1698



Hôtel de ville d'Avignon, par J.J.B Laurens -
Collection Alain Maureau, Archives de la ville
d'Avignon - 158Fi3 -

À ce tableau sommaire du gouvernement pontifical, il faut ajouter la présence d'effectifs militaires (des troupes de fantassins italiens et des compagnies à cheval); ces moyens de défense en armes ont été installés depuis 1561 à Avignon et dans le Comtat sous la conduite d'un général des Armes.

Face aux pouvoirs du souverain pontife et à ses représentants, Avignon est au XVII^e siècle une communauté politique très attachée à la défense de ses droits particuliers. Ce qu'on appelle les statuts, droits et privilèges de la ville, demeure un objet de préoccupation constant des consuls et du conseil qui garantissent la préservation des intérêts de la communauté des habitants.

La position même d'Avignon, cité sujette du pape enclavée au milieu de trois provinces du royaume de France, permet de comprendre la double dimension des affaires publiques : elle

oblige les élites locales à regarder vers Rome et vers Paris. Non seulement les Avignonnais envoient des ambassadeurs auprès des papes et des cardinaux légats pour faire connaître leurs motifs de plainte (notamment à l'égard du vice-légat et de ses officiers), mais ils ont aussi régulièrement député auprès du roi de France, de son conseil ou de ses ministres, afin de défendre leurs intérêts dans le royaume.

Comment se faire entendre à Rome et à Paris ?

Trois formules existent en matière d'ambassade et de députations citadines. La première est une ambassade d'avènement qui vise à obtenir une confirmation des droits et privilèges de la cité.

Lors de l'élection du nouveau pape, les Avignonnais députent deux ambassadeurs (un gentilhomme et un juriste) pour prêter un serment d'obéissance au souverain, et obtenir de lui une confirmation de leurs droits. À l'avènement d'un roi de France, même en période de régence (ce fut le cas en 1610 pour Louis XIII et en 1643 pour Louis XIV), un ambassadeur d'Avignon est envoyé à la cour pour en retirer un renouvellement des privilèges royaux concédés depuis le XVI^e siècle.

La deuxième figure possible est l'envoi d'un député extraordinaire : il est chargé de régler un conflit ou de négocier une affaire d'intérêt public qui exige un recours urgent aux puissances souveraines. On députe à Rome auprès du cardinal légat pour se plaindre d'un traitement injuste, ou pour réclamer une grâce favorable à la ville et aux habitants. Mais on peut envoyer aussi un représentant d'Avignon devant le conseil du roi pour plaider les intérêts locaux lésés par ses sujets ou ses officiers.

La troisième formule de représentation extérieure s'appuie sur la stabilité d'un agent résident. Vivant à Rome ou à Paris, il sert en quelque sorte de relais permanent auprès des autorités. Avocat, homme de loi ou simple courtisan introduit dans les bureaux, il participe au suivi des affaires courantes et tient informés les gens de la ville.

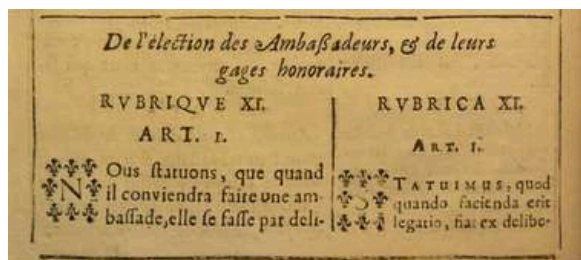
Pendant soixante ans, entre le règne d'Henri IV et celui de Louis XIV — ou plus exactement entre le pontificat de Clément VIII et celui d'Alexandre VII — les Avignonnais ont expédié une centaine de représentants pour défendre leurs privilèges et leurs droits devant les deux puissantes monarchies dont ils dépendent.

Supplique adressée au pape (détail).
Portrait de Domenico de Marinis,
archevêque d'Avignon. Archives de
la ville d'Avignon, 84Fi13



La forme de la requête (ou supplique) qu'ils déposent à Rome ou à Paris est sans doute l'expression la plus nette de leur dynamisme collectif en matière politique. Toutes les affaires de la ville ont pu sortir d'Avignon pour être débattues, examinées, éclaircies et, parfois, gratifiées d'une réponse favorable donnée par le pape ou par le roi : depuis les grandes questions

qui concernent la prospérité ou les équilibres fondamentaux de la vie civique jusqu'aux affaires les plus modestes et aux contentieux les plus répétitifs, la plainte citadine s'exerce avec constance et détermination. Cette aptitude d'Avignon à se projeter hors d'elle-même n'a jamais été une solution de facilité, car elle demande des efforts et de la volonté face aux obstacles ; elle demande aussi des moyens humains et financiers, qui ne sont pas toujours à la hauteur. Mais quels que soient les difficultés et les échecs, il est remarquable de constater qu'au XVIIe siècle, le siècle des grandes monarchies absolues, la communauté avignonnaise continue à exercer avec obstination un droit de plainte qu'elle justifie par la défense du bien public.

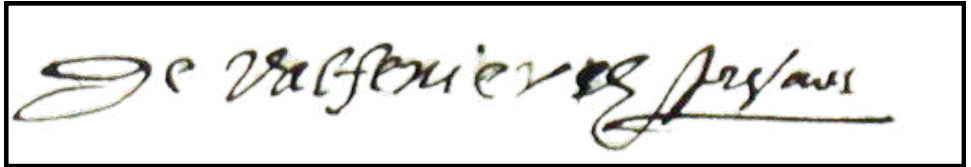


<p>ratione Consilij, que Superiori in presenti Civitate existenti significetur. Et si legati mittendi sint, ad Sancti domini nostri P. P. non sint plures quam tres per Consilium eligendi ; si autem alio destinandi sint, non ultra duos eligi possint. Et quilibet ipsorum singulis diebus, habeat pro expensis, & stipendis, quod videbitur Consilio, habitâ ratione personæ, temporis, & loci. Qui teneantur itineri se accingere, dum Consilio videbitur.</p> <p style="text-align: center;">ART. 2.</p> <p>Qui legati jurabunt se diligenter, & fideliter legationem sibi demandatam curaturos ; nec pro se, nec pro alijs, beneficium, vel officium impetraturos. Et si deprehensi fuerint disâ legatione rectè non fuisse functos, magisque negotia propria, quam Civitatis curavisse, nihil de stipendijs prædictis consequantur, quinimò restituere teneantur, bux à Civitate habuerint.</p>	<p>beration du Conseil, laquelle soit signifiée au Supérieur étant pour lors à la ville. Et s'il faut envoyer des Ambassadeurs à N. S. P. le Pape, le Conseil ne pourra faire élection de plus que de trois, que s'il faut mander ailleurs, l'élection se fera de deux tant seulement, & chacun d'eux aura pour ses dépens, & salaire pour chacun jour ce que semblera bon audit Conseil, ayant égard à la qualité de leurs personnes, & aux circonstances du tems, & lieu de leur ambassade. Et seront tenus se mettre en chemin, lors que le Conseil le trouvera bon.</p> <p style="text-align: center;">ART. 2.</p> <p>Jureront lesdits Ambassadeurs, & Legats, de faire fidelement, & diligemment la charge de leur ambassade, sans impetier pour soy, ou pour autruy aucun benefice, ou office, que s'il apparoit qu'ils ne se soient deüment acquitté de leur charge, & avoir poursuyvi plus leurs affaires propres, que ceux de la ville, ils ne pourront avoir aucun salaire, & outre ce seront tenus rendre ce qu'ils auront eu de la ville.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Article sur l'élection des ambassadeurs de la ville. Statuts d'Avignon. Édition de 1698, p.30 et 31.

Avignon, entre l'Italie et la France : la trajectoire artistique des Royers de La Valfenière

Les spécificités du grand siècle avignonnais se retrouvent dans le décor urbain, qui va se renouveler fortement en l'espace de quelques décennies.



Signature de François de La Valfenière, Archives départementales de Vaucluse, Notaires.

L'artiste qui marqua puissamment cette évolution mérite une brève évocation.

Né en 1575 à Avignon, François des Royers, sieur de La Valfenière, était issu d'une famille de petite noblesse d'origine piémontaise, mais établie depuis le début du XVI^e siècle dans notre ville. Le mystère de sa formation initiale n'a pas été résolu. D'évidence, la parfaite maîtrise de son art affichée dès ses débuts évoque un séjour italien, et probablement romain, autour de 1600, possiblement effectué en compagnie de l'architecte jésuite Etienne Martellange, très lié à Avignon, où il avait conçu la chapelle du noviciat. Martellange appelé à d'autres chantiers en France, La Valfenière trouva rapidement de nouveaux commanditaires : après avoir construit un couvent en 1621 pour ses voisines les Carmélites, il participa à la réception de Louis XIII, en novembre 1622.

Architecture religieuse : Une production remarquable

La consécration arriva rapidement, lorsqu'en 1625 les célestins lui confièrent la reconstruction du tombeau de Pierre de Luxembourg. Son œuvre constituait une confession à la romaine, un imposant monument avec tribunes et voûte à caissons, élevé au-dessus de la crypte du bienheureux Pierre de Luxembourg.

Très admirée, l'œuvre fut considérée comme le meilleur titre de gloire de l'artiste, qui se fit enterrer devant elle lorsqu'il décéda le 23 mars 1667. Tout en poursuivant les bâtiments du noviciat, La Valfenière eut également la charge de la chapelle du Collège, pour laquelle les plans de Martellange n'avaient pas été agréés. Mais l'église réalisée reste très proche du dessin qu'il avait laissé en 1617.

Les fondations mises en place en 1620, les travaux reprirent en 1628, où La Valfenière monta les murs jusqu'à la corniche, puis assura l'achèvement jusqu'à la fin des années 1650.

La façade est sans nul doute son œuvre pour sa partie basse : c'est un grand mur traversé par la puissante horizontale de sa corniche médiane, et scandé de pilastres portant de vigoureux ressauts. C'est d'évidence un morceau de la « Rome Triomphante » transplanté à Avignon.

A l'instigation des Jésuites, nombre d'ordres religieux nouveaux, issus comme eux de la Réforme tridentine, s'installèrent à Avignon : huit congrégations religieuses récentes, essentiellement féminines, vinrent s'y implanter entre 1613 et 1643. C'est le cas des visitandines, arrivées en 1624. Soutenues par le vice-légat Mario Filonardi, les religieuses firent appel à La Valfenière pour leur chapelle et leur couvent, bâtis de 1631 à 1638. La chapelle est conforme au Coutumier de leur ordre : sur une courte nef ouverte au public se greffe orthogonalement le chœur des religieuses cloîtrées.



Chapelle du couvent de la Visitation à Avignon.

Mais comme à Saint-Louis, la croisée des axes est couverte d'un grand dôme. Bien dégagée sur la place de la Pignotte, sa façade est souvent comparée à l'église romaine Sainte-Marie-des-Monts (œuvre de Giacomo Della Porta en 1580), mais elle en diffère pourtant par le sens des proportions, et se trouve plus proche du noviciat des jésuites de Paris, dû précisément à Martellange. Un chantier qui sortait à peine de terre lorsque La Valfenière signa le prix-fait de la Visitation d'Avignon, le 23 décembre 1631, marquant ainsi combien étaient restés étroits les liens entre les deux artistes.

Architecture civile : Un artiste en vogue

Bien qu'on ne constate pas à Avignon un plan d'ensemble de rénovation urbaine, nombre d'édifices modernes vont voir le jour ; le nom de La Valfenière leur restera attaché.

Le premier bâtiment profane à adopter un style franchement ultramontain est dû aux autorités de la légation, avec la construction d'une nouvelle façade de l'hôtel des Monnaies, sur la place du Palais. Nous n'avons pas de documents sur cette réalisation, mais l'inscription dédicatoire à Paul V Borghese par le vice-légat Guidi di Bagno (1614-1621) permet sa datation précise.

L'édifice se présente comme un immense mur aveugle, où les armoiries des Borghese deviennent des reliefs colossaux campés sur des chutes et corbeilles de fruits hors d'échelle. Les modèles d'une pareille composition sont à Rome, où certaines fontaines monumentales en ont visiblement inspiré le concepteur. Sa datation pourrait en faire une création précoce de La Valfenière.



Façade de l'hôtel des Monnaies, à Avignon.

Mais c'est dans les « hôtels de la rue de la Masse » (du roi René) que se trouvent deux des exemples les plus caractéristiques du temps.

Le premier de ces bâtiments fut commandé par Paul de Fortia de Montréal à La Valfenière en 1637, pour la façade sur rue. Articulée sur trois plans, elle affiche un rythme solide scandé par des baies superposées, verticalement bien liées.

Le décor relativement sobre est surtout notable par sa mouluration très proéminente qui efface un peu les deux balcons de l'étage, d'un dessin très romain.

L'intérieur a perdu ses dispositions d'origine, et on ne retrouve rien de la grande galerie ornée d'une suite des aventures de Théagène et Charyclée par Nicolas Mignard (1638-1639).



Frise de Nicolas Mignard, issue de l'Hôtel de Fortia de Montréal, *Persée tranchant la tête de Méduse*.
Achat en 1996 par L'institut Calvet, Musée Lapidaire. N°inv. 996.54

Face à lui, l'hôtel élevé à partir de 1648 par Louis III de Berton de Crillon ne possède rien de sa sobriété, et c'est tout un répertoire maniériste qui est mis à contribution, sans faiblesse toutefois.



Rue du Roi René, face à face l'Hôtel de Fortia
Montréal (à droite) et l'hôtel de Crillon (à gauche)
@InstitutCalvet

L'auteur de ces plans était un architecte et décorateur d'origine bolonaise, Domenico Borboni, actif à Avignon entre 1645 et 1661. .

Contrairement à son voisin, l'hôtel de Crillon montre encore de nos jours une cour intérieure à arcades, très italienne, et surtout son escalier à l'impériale, qui évoque plus le talent de La Valfenière que celui du Bolognais. Une grande quadrature couvre les murs de sa cage.

Mais au-delà de ces références ultramontaines, de multiples détails constituent des dispositions nettement locales. Ces deux hôtels possèdent un cachet particulier qui fait du baroque avignonnais un exemple unique, à l'image d'une cité à la situation sans équivalent.

Hors d'Avignon

Toute l'œuvre civile de La Valfenière ne se trouve pas à Avignon, il est aussi l'auteur de l'hôtel de Simiane, à Valréas (de nos jours hôtel de ville), commencé en janvier 1639. Le dessin montre clairement son inspiration : le plan en U et les élévations à trois niveaux viennent en droite ligne de palais romains, en particulier du Palais Barberini.

La Valfenière intervint peu après à Carpentras, où à partir de 1646 il éleva pour l'évêque Alessandro Bichi un vaste palais jouxtant la cathédrale Saint-Siffrein.

Ce prélat de cour, siennois comme Alexandre VII et ami du cardinal Mazarin, se fit lui aussi construire un palais à la romaine.

Sa façade relativement simple est un grand mur nu, scandé de refends, dont l'entrée seule est marquée par un balcon sur consoles. Les baies indépendantes sont reliées par un bandeau à hauteur d'appui. C'est, à peine amplifié, le dessin du palais Sciarra sur le Corso à Rome. Un autre titre de gloire de La Valfenière se trouve de l'autre côté du Rhône, à Villeneuve les Avignon, où il éleva entre 1644 et 1649 la grande porte de clôture de la chartreuse. Marqué par de puissants reliefs, ce dessin est caractéristique de son art, fait de subtils débordements tempérés par une grande rigueur.



Anonyme, Mausolée de Pierre-de-Luxembourg aux Célestins, Musée Calvet, Don à l'Institut Calvet par le curé de Saint-Didier, collection Augustin Boudin.

Inv : 22759

C'est à la même époque que fut reconstruite la collégiale de l'Isle-sur-la-Sorgue. Son projet initial, daté de 1645, fut largement modifié par bien moins compétent que lui, et les élévations internes diffèrent nettement de ce qu'il avait dessiné.

Mais restent de sa main une façade très romaine et le plan au sol, très proche de celui de l'église du collège des jésuites d'Avignon. François de La Valfenière fut encore appelé à Apt pour élever contre la cathédrale une chapelle destinée à abriter les reliques de sainte Anne.

Sur un mode encore plus monumental, il y reprit les dispositions et circulations complexes mises au point en 1627 pour le mausolée de Pierre de Luxembourg.

La nouvelle génération : Louis-François de La Valfenière (1615 - 1688)

Commencé en 1643, le chantier aptésien marcha très lentement et ce n'est que dans les années 1660 qu'il fut achevé : La Valfenière s'était alors effacé au profit de son fils Louis-François, qui fut, une dizaine d'années avant sa disparition, son continuateur et dirigea nombre de chantiers dans Avignon et au-delà.

Parmi eux, on retiendra l'hôtel de Montaigu rue Four de la Terre, remarquable par son escalier à l'impériale, ou encore celui construit pour Gilles de Choquenot rue des Trois Faucons, acquis plus tard par le marquis de Rochede qui en fit refaire la porte d'entrée.

Trois des plus beaux hôtels particuliers de Villeneuve sont de la main de Louis-François, dans les années 1660. C'est lui également qui reconstruisit le chœur de Notre-Dame des Doms en 1671. Peu après, il fut appelé à Bédarrides pour diriger la construction, entre 1677 et 1684, de la nouvelle église paroissiale, qui engloba une chapelle funéraire élevée par son père en 1630.

Si le projet de Louis-François de La Valfenière pour l'hôtel de ville d'Arles fut abandonné après un début d'exécution (1665-1667), il n'en fut pas de même pour le château de Barbentane élevé à partir de 1674 ; ses dessins restent marqués de quelques italianismes, mais le plan massé, dépourvu de tout décrochement ou excroissance, l'horizontalité puissamment soulignée, tout ceci nous renvoie à ce qui se faisait dans les environs de Paris dès cette époque. C'est dire qu'Avignon commence alors à tourner ses regards vers la France. Bientôt on verra Pierre Mignard, un avignonnais dont la carrière avait débuté à Paris, revenir et se faire « le champion du classicisme ». Mais alors commence une autre histoire !

A rectangular frame containing a handwritten signature in brown ink. The signature is highly stylized and cursive, appearing to read 'Valfenière'.

Signature de Louis-François de La Valfenière

INSTITUT CALVET

Art Lettres et Sciences naturelles

Esprit Calvet, collectionneur du Siècle des Lumières confie en 1810 par testament sa Bibliothèque et ses collections d'objets rares à l'Institut Calvet d'Avignon.

Notre Institution qui porte une mission de service public, notamment à travers les œuvres présentées dans les différents musées d'Avignon et de Cavaillon et les deux bibliothèques de fonds anciens de livres et de documents, s'engage dans de nouvelles actions en ouvrant à tous l'Hôtel de Forbin La Barben de 1724, don de Marcel Puech.

Ce lieu située au centre d'Avignon devient un espace de dialogue et d'accueil pour les acteurs de la culture, de l'art et du patrimoine.

Grâce à des expositions, à une politique de soutien de l'édition, à des conférences et des cycles de formation sur l'histoire et l'histoire de l'art, il constitue un pôle de transmission pour les générations futures.

Il contribuera aussi à donner à tous l'envie et les clefs pour enrichir les visites des musées et du patrimoine bâti du grand Avignon et du Vaucluse.

L'Institut Calvet a besoin de votre soutien pour réaliser ces projets en faveur de la culture et pour réhabiliter cet hôtel du XVIII^e siècle.

Bernard Gamel-Cazalis,
Exécuteur Testamentaire
Vice-Président de l'Institut Calvet

Devenez mécène :

Rendez-vous sur notre site internet ou contactez nous par mail :

 <https://www.institutcalvet.fr/fr/donations>

 contact@institutcalvet.org

Programme

Avignon au XVII^e siècle : Une cité, un artiste

SAMEDI 6 JUIN 2026

11h00 : Présentation du plan d'Avignon (1618) par Alain Breton
à la bibliothèque Ceccano

CONFERENCES à l'Hôtel de Forbin

7, place Théodore Aubanel, Avignon

14h00 : "Avignon, ville d'ambassades" par Olivier Rouchon

16h00 : "François de La Valfenière, un architecte entre la France et
l'Italie" par Alain Breton.

DIMANCHE 7 JUIN 2026

11h00 : Parcours muséal "Entre Rome et Paris : peintures Avignonaises
du XVII^e siècle dans les collections du musée Calvet"
par Georges Brunel

15h00 : Monuments avignonnais du XVII^e siècle, parcours dans les
rues avec Alain Breton .
Départ devant le cloître Saint-Louis

PARCOURS DE VISITE



1

- 1 Cloître Saint-Louis
- 2 Ancienne église du collège des Jésuites
- 3 Hôtel de Fortia de Montréal
- 4 Hôtel de Berton de Crillon
- 5 Hôtel de Montaigne
- 6 Chapelle de la visitation



2



3



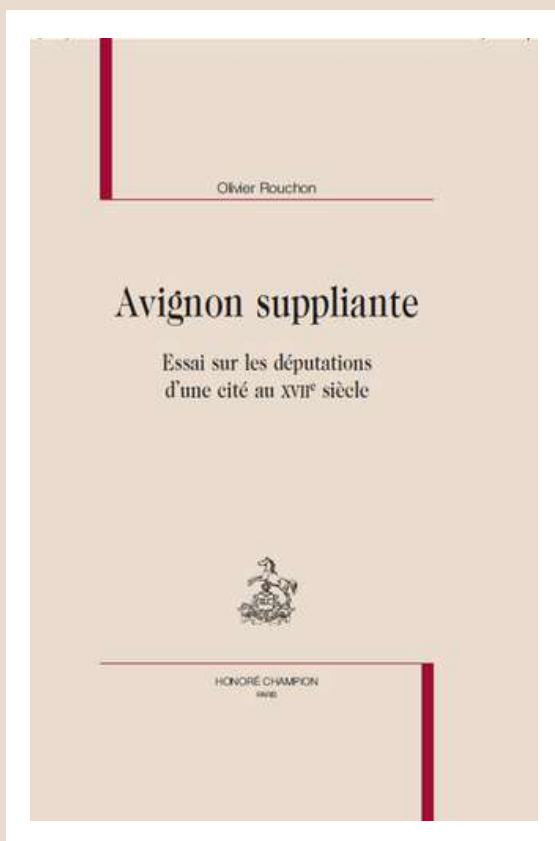
4



5




6



Olivier Rouchon est agrégé d'histoire et maître de conférences à l'université d'Avignon.

Son ouvrage *Avignon suppliante, Essai sur les députations d'une cité* est publié aux éditions Honoré Champion.

 contact@institutcalvet.org

 04.90.16.36.72